

FICHE
EXPÉRIENCE

CHOIX DES MODES POUR UNE OPTIMISATION DES DÉPLACEMENTS

n°23

ARTOIS GOHELLE :

schéma directeur de déplacements

ENJEUX ET OBJECTIFS

Le Syndicat mixte des Transports (SMT) Artois-Gohelle est un territoire multipolaire qui regroupe 115 communes et quelques 600 000 habitants, soit plus de 40 % de la population du Pas-de-Calais. Afin de faire face à l'étalement urbain qui le caractérise et à l'utilisation conséquente de la voiture, les élus du SMT ont décidé, en relation avec les partenaires institutionnels, d'établir un plan de déplacements urbains incluant notamment la mise en place de deux lignes de tramways et une refonte globale du réseau bus.

Les principaux objectifs de ce plan sont les suivants :

- poursuivre la construction d'un réseau global de transports collectifs attractif et performant.
- favoriser l'intermodalité notamment avec le réseau ferroviaire.
- concevoir une politique de stationnement cohérente avec la volonté exprimée de maîtrise de l'usage de la voiture particulière, au profit des modes alternatifs que sont les transports collectifs et les modes actifs.
- promouvoir l'usage du vélo, par l'élaboration d'un schéma directeur.
- favoriser les cheminements piétons.
- garantir la sécurité des déplacements (tous modes).

RÉPONSES APPORTÉES

La refonte globale du réseau TADAO a été initiée en janvier 2012. Les lignes de bus ont été réorganisées en vue de l'arrivée du TCSP et du rabattement sur des pôles d'échanges. Cette modification en profondeur du réseau a aussi été l'occasion de hiérarchiser les lignes (numéros et codes couleurs), de définir des standards d'offres associés à ces niveaux (lignes structurantes, principales, complémentaires et spécifiques), d'assurer une permanence de l'offre de septembre à juin et du lundi au samedi, et une offre allégée le dimanche.

Le SMT Artois-Gohelle a mis en place, en avril 2012, l'intégration tarifaire sur l'ensemble de son périmètre de transports urbains. Un abonné TADAO peut utiliser indifféremment le bus ou le TER à l'intérieur des 115 communes.

Le TCSP permettra le développement de l'offre de transport, en étoffant le réseau bus existant (redistribution à l'échelle des 115 communes de l'ensemble des matériels roulants que le TCSP aura remplacés).

L'objectif sur dix ans est le doublement de la fréquentation des principales lignes, grâce à une facilité d'utilisation accrue.

Une réflexion régionale est en cours sur la mise en place d'une ligne rapide TER entre la métropole lilloise et le bassin minier, avec un pôle multimodal (intégrant éventuellement une gare TGV) sur la friche de Sainte Henriette à Hénin-Beaumont.

Le SMT Artois-Gohelle travaille sur un schéma cyclable et piéton d'agglomération, préfigurant la constitution d'une politique « vélo et piéton ».

ÉTAT D'AVANCEMENT

À l'été 2008, les élus locaux membres du Comité Syndical du SMT Artois-Gohelle ont acté la réalisation de deux lignes de TCSP de type tramway ferroviaire. À l'été 2011, un moratoire a été voulu par les élus. Ce temps de réflexion doit aboutir, en 2012, à une décision sur la poursuite du projet.

En mars 2012, le schéma cyclable d'agglomération a été validé par les élus du SMT Artois-Gohelle, le schéma piétons est en cours et il est prévu un guide technique des aménagements cyclables et piétons.

POINTS À CONSIDÉRER POUR REPRODUCTIBILITÉ**Facteurs de réussite**

L'augmentation de près de 30% de l'offre globale de transport sur le PTU grâce à l'arrivée du tramway.

Des territoires déjà largement reliés les uns aux autres par les TC et la route.

La définition d'un axe structurant de transports collectifs à travers le bassin minier permettant de réduire les distances et le temps de transport.

Points de vigilance

Un tissu urbain discontinu et regroupé autour de 5 communes dont les populations varient entre 25 000 et 35 000 habitants.

Des axes routiers parfois très contraints pour le passage d'un tramway.

Pour en savoir plus :

www.smt-artois-gohelle.fr/.